



Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 9 février 2023
Salle de la Gouvernière
Séance ordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 décembre 2022.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de M. Hans-Christoph Schmidt.
6. Budget de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.
7. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan communal des énergies (PCEn).
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan directeur du chauffage à distance.
9. Lettres et pétitions.
10. Motions et propositions.
11. Résolutions, interpellations et questions.
12. Communications du Conseil communal.

1. **Appel**

J. Ribeaud, président du Conseil général ouvre la séance à 20 heures. M. Wälchli étant excusé, il donne la parole au vice-secrétaire du Conseil général, B. Guye-Bergeret pour procéder à l'appel. 8 membres du Conseil général sont présents, 2 sont excusés (E. Schwab et M. Wälchli) et 1 est absent (C. Bonjour). Tous les membres du Conseil communal sont présents. S. Bianchini, administrateur communal, J. Amstutz, apprentie et C. Chédel, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal, sont présents.

J. Ribeaud constate que le quorum n'est pas atteint et que la séance ne peut, dès lors, pas se tenir valablement. Les membres présents décident de convoquer une séance par devoir le 16 février 2023 à 20h00.

J. Ribeaud lève la séance à 20h05.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président Le vice-secrétaire

Jérôme Ribeaud

Bernard Guye-Bergeret